



DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION DE GRUE

*La demande initiale ou modificative doit être adressée au moins 15 jours
avant toute occupation, à police@louveciennes.fr*

DEMANDEUR :

NOM : Prénom :
 Domicilié (e) :
 Tél. : Courriel :

Sollicite l'autorisation
d'installer une grue à l'adresse :

SOCIÉTÉ RÉALISANT LES TRAVAUX :

NOM :
 Adresse :
 Numéro du SIRET :
 Responsable du chantier :
 Tél. : Courriel :

Merci de préciser qui du demandeur ou de la société doit être facturé :

- DEMANDEUR** **SOCIÉTÉ**

CARACTERISTIQUES :

Nature des travaux :
 Engin à installer : grue à tour camion grue autres :
 pour la période du : au : soit jours

TARIFS DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC APPLICABLES AU 18 NOVEMBRE 2025 :

Annexe à la décision n° 2025-11-110

Nature du stationnement temporaire	Détail	Montant redevance journée
Installation grue mobile	Pénalités de dépassement dès J+1 : 300 € par jour	307 €

Des frais de dossier de 15 € seront appliqués à chaque demande (initiale ou modificative)

Date et signature du demandeur :